



PROFIL DE POSTE ANIMATEUR / ANIMATRICE ALSH ET PERISCOLAIRE

Nom :

Prénom :

Description du poste

Mission principale :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant,
- Il doit assurer la surveillance et l'encadrement en tenant compte du contexte (locaux, matériel, nature de l'activité, déplacement en dehors du centre, analyse de la situation).
- Entretenir des relations avec les familles
- Participer à l'éveil des enfants dans un environnement agréable et sécurisant
- Proposer des contenus d'animation variés et adaptés,
- Animer les différents temps de la journée auprès des enfants et assurer une présence effective avec les enfants.
- Garantir un travail d'équipe cohérent avec le projet pédagogique

Spécificités

- Relation avec les enfants
- Relation avec l'équipe d'animation
- Relation avec le directeur de la structure concernée
- Relation avec les différents services municipaux
- Relation avec les familles

Activités principales

- Encadrer les enfants sur les accueils périscolaires, les centres de loisirs et le temps de midi sur les écoles
- Concevoir et élaborer les projets d'activités mis en place sur le centre de loisirs (Réglementation DDSCS).
- Travailler avec l'ensemble de l'équipe à l'élaboration des différents projets d'activités mis en place avec les partenaires municipaux et intercommunaux.
- Perfectionner ses connaissances sur différentes étapes de l'évolution de l'enfant.
- Faire l'apprentissage du travail en équipe : communication, écoute, partage des responsabilités

Finalités du poste

Faire du temps extra et périscolaire, un temps de loisirs et d'apprentissage pour les enfants.

Objectifs :

Educatifs

- Orienter et aider l'enfant à acquérir sa propre autonomie.
- Responsabiliser l'enfant en lui permettant de faire des choix.

Pédagogiques

- Assurer la sécurité physique, affective et matérielle de l'enfant.
- Etre disponible, à l'écoute des enfants pour répondre à leurs attentes.
- Faire en sorte que les relations avec les familles et les enfants soient harmonieuses.

Compétences

- Expérience de l'animation auprès des enfants
- Capacité d'adaptation
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe
- Autonomie et initiative

Qualités

- Etre disponible et ponctuel
- Etre à l'écoute
- Etre rigoureux et organisé
- Etre respectueux

Horaires de travail

Selon nécessités et contraintes du service à assurer (le descriptif de la fiche de poste horaire sera fourni par le responsable direct).

Attitudes et compétences attendues

- **Etre capable d'assurer la sécurité physique, morale, et affective des enfants.**
De par sa fonction, l'animateur doit utiliser tous les moyens à sa disposition pour garantir la sécurité de l'enfant, par exemple :
 - ✓ Listes des enfants (globale et par activité spécifique),
 - ✓ Pointage et contrôle régulier des enfants,
 - ✓ Trousses à pharmacie disponibles,
 - ✓ Numéros de téléphone d'urgence à disposition,
 - ✓ Répartition dans l'espace...
- **Etre capable de proposer des contenus d'animation variés et adaptés :**
 - ✓ Adaptées aux besoins et aux capacités des enfants,
 - ✓ Adaptées au nombre d'enfants,
 - ✓ Adaptées aux demandes des enfants.
- **Etre capable de s'adapter :**
 - ✓ Au changement d'activité,
 - ✓ Aux difficultés rencontrées lors du déroulement de son activité,
 - ✓ Aux demandes des enfants.
 - ✓ Au contrainte techniques, matériels et logistiques.

- **Savoir gérer l'activité qu'il propose :**

Avant la menée de l'activité : Etre garant de la faisabilité de son activité.

Il doit vérifier :

- ✓ Que l'activité est adaptée aux capacités des enfants,
- ✓ Que le matériel nécessaire est disponible,
- ✓ Que l'espace est adapté et suffisant,
- ✓ Que l'activité est complémentaire à celles déjà proposées par l'équipe,
- ✓ Que les critères d'évaluation de son activité soient mesurables.

Pendant la menée de l'activité, adopter une démarche pédagogique permettant :

- ✓ Une gestion constante du groupe de participants,
- ✓ De s'adapter aux réactions et difficultés à réaliser pour les enfants,
- ✓ D'assurer le rangement du matériel et des locaux avec les enfants,
- ✓ Après la menée de l'activité : évaluer l'activité réalisée,
- ✓ Projeter des modifications, si nécessaire (conception, réalisation...).

- **Etre capable de proposer et de participer à des projets d'animation :**

- ✓ Activité organisée sur du long terme en plusieurs séances
- ✓ Animation en famille
- ✓ Activité regroupant plusieurs animateurs / centres / enfants

- **Etre capable de garantir la cohérence du travail d'équipe**

Il est nécessaire pour l'animateur de :

- ✓ Respecter les réglementations en vigueur et les consignes, les horaires,
- ✓ Etre garant d'une continuité avec le travail de ses collègues,
- ✓ Etre capable de s'adapter face aux situations imprévues,
- ✓ Etre capable d'analyser son travail et les situations.

Lors du travail en équipe :

- ✓ Respecter les collègues (accepter les différences de points de vue...),
- ✓ Informer, et se tenir informer (déroulement de la journée, informations générales...)
- ✓ Etre capable de solliciter un entretien et/ou une réunion si nécessaire,
- ✓ Participer aux réunions, exprimer ses idées et avis, appliquer les décisions prises,
- ✓ Etre capable lors de désaccords entre animateurs de ne pas exprimer le problème face aux enfants, mais de trouver le moment opportun pour le résoudre entre collègues,
- ✓ Tenir sa hiérarchie informée des difficultés rencontrées et demander son arbitrage si besoin est.

- **Etre capable d'assurer une relation cordiale avec les familles**

L'animateur se doit de développer un comportement sécurisant pour les enfants, mais aussi pour les parents qui nous les confient. Il doit donc :

- ✓ Avoir une attitude avenante (souriant, accueillant, disponible, à l'écoute...)
- ✓ Informer les parents (informations quotidiennes, projets et actions menés sur l'accueil)
- ✓ Donner des informations fiables.
- ✓ En cas de situation conflictuelle, adopter une position d'écoute afin de ne pas l'aggraver et en référer auprès de la direction.

Date :

Signature :